



## 6583 - La manière de rendre le salut à l'infidèle

---

### question

Comment répondre si un non musulman nous dit : **as-salamou alaykoun** ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

1. Il ne vous est pas permis de prendre l'initiative de saluer un mécréant compte tenu des propos du Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) **Ne prenez pas l'initiative de saluer les Juifs et les Chrétiens** (rapporté par Mouslim, 2167).
  2. Si l'un d'eux dit : **as-sam alaykoun** c'est-à-dire : **Recevez la mort** ou ne prononce pas le mot **as-salam** de façon claire, nous devrions lui répondre par : **wa alaykoun** compte tenu de ce qui a été rapporté par Ibn Omar (P.A.a), à savoir qu'il a dit que le Messager d'Allah (bénédictio et salut soient sur lui) avait dit : « Quand les Juifs vous saluent, il leur arrive parfois de dire : **as-sam alaykoun** , alors dites : **wa alayka** (rapporté par al-Boukhari, 5902 et Mouslim, 2461).
  3. Si nous avons constaté que les non musulmans nous ont salués en utilisant les termes légaux, il y a divergence de vues, au sein des ulémas à propos de la nécessité de leur rendre le salut. La majorité soutient cette nécessité. Ce qui est juste.
- Ibn al-Qayyim (puisse Allah lui accorder Sa Miséricorde) a dit : « Il y a une divergence de vues au sein des ulémas sur la nécessité de répondre au salut des non musulmans. La majorité des ulémas soutient cette nécessité. Mais un groupe d'ulémas pense que l'on ne doit pas leur répondre comme l'on ne doit pas le faire envers les hérétiques, car ils le méritent plus que ces derniers. La première opinion est plus juste. En effet, il existe une différence entre les hérétiques et les non musulmans en ceci qu'il nous a été donné l'ordre de boycotter les premiers pour les rappeler à l'ordre et en guise d'avertissement, contrairement aux gens protégés (non musulmans). Zad al-



ma'ad, 2/425-426).

4. Le musulman qui répond à leur salut doit utiliser les termes légaux correspondant au salut reçu ou des termes meilleurs en application des propos du Très Haut : **Si on vous fait une salutation, saluez d' une façon meilleure; ou bien rendez- la (simplement). Certes, Allah tient compte de tout.** (Coran, 4 : 86).

Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) « Si le musulman est sûr que le non musulman (protégé) lui a dit : **as-salamou alaykoun** , pourrait-il dire : **wa alayka as-salam** ou tout simplement **wa alayka** ? Les règles et exigences de la Charia veulent qu'il dise : **wa alayka as-salam** car la réponse doit être juste. Or Allah ordonne la pratique de la justice et de la bienfaisance. Cette attitude ne contredit en rien les hadith ci-dessus mentionnés. En effet, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a ordonné que celui qui répond au salut des non-musulmans se contente de **wa alaykoun** pour la raison ci-dessus indiquée liée à leur façon de saluer (à l'époque). C'est à quoi il a fait allusion dans le hadith rapporté par Aïcha (P.A.a) dans lequel il a dit : « Ne vois-tu pas que j'ai dit **wa alaykoun** quand ils m'ont dit : **as-samou alaykoun** Puis il a ajouté : « Quand les gens des livres vous saluent, dites : **wa alaykoun** . A ce propos, le Très Haut dit : **Et quand ils viennent à toi, ils te saluent d' une façon dont Allah ne t' a pas salué..**" **L' Enfer leur suffira, où ils brûleront. Et quelle mauvaise destination!** (Coran, 58 :8 ). Si cette raison disparaît et que le non musulman dit : **Salamou alaykoun wa rahmatoullahi** . En somme, l'attitude correcte en matière de salutation consiste à rendre le salut reçu » Ahkam ahl adh-dhimma, 1/425-426. Le hadith d'Aïcha est rapporté par Boukhari (5901) et Mouslim (2165). Voir aussi la collection des Fatwa d'Ibn Outhaymine, 2/97). Allah le sait mieux.